LA PERCEPTION DU PRIVE/PUBLIC DANS LA DYNAMIQUE DES ESPACES COLLECTIFS

1. Espace collectif et espace ouvert

L'espace collectif suppose au minimum que plusieurs groupes ou individus ayant une identité sociale distincte puissent y avoir liberté d'accès et de circulation. Ainsi, lorsque certaines écoles permettent aux parents d'entrer n'importe quand dans le bâtiment, elles modifient l'appropriation exclusive par le groupe enseignants/étudiants pour en élargir l'accès. Le caractère collectif de l'espace peut également s'associer à un usage commun par une pluralité de groupes. Ainsi l'école, au lieu d'être réservée uniquement à l'enseignement, pourrait servir le soir à des réunions de quartier, ses salles de sports pourraient être utilisées par une pluralité de groupes sportifs. Ainsi à l'espace collectif qui suppose une liberté d'accès ou une possibilité d'usage conjoint, s'opposent les espaces de propriété exclusive, dont l'accès et l'usage sont contrôlés par un seul propriétaire socialement identifié.

Il ne faut donc pas confondre cette caractéristique sociale de l'espace avec le caractère ouvert ou clos de l'espace physique. La rue et les places publiques ne sont pas nécessairement les lieux privilégiés marqués comme espaces collectifs. Ainsi dans la ville nord-américaine, la vie collective a-t-elle tendance à s'introvertir dans des bâtiments: un centre d'achats, un hôtel avec ses rues intérieures et ses lieux de rencontre, éventuellement une bibliothèque avec des salles intégrées, une brasserie ... Ces divers bâtiments peuvent être d'autant plus introvertis qu'ils sont bâtis avec des façades qui sont des surfaces aveugles, ou qui en tout cas ne livrent pas à l'extérieur ce qui se passe à l'intérieur. Ainsi à l'inverse certains espaces ouverts, rues et places publiques, peuvent ne pas être des espaces collectifs, même s'ils sont intensément utilisés. A Louvain-la-Neuve, ville nouvelle conçue de manière à ordonner l'habitat à partir de places et de rues, en vue d'entremêler une diversité de population, et notamment une population universitaire à une autre, se multiplient néanmoins des mécanismes spontanés d'exclusion de population non universitaire: les étudiants étant provisoirement l'élément majoritaire réagissent en propriétaire exclusif de la ville; d'où peuvent-ils à certains moments faire de l'humour sur les «vieux» qui se promènent dans la ville, ou empêcher une activité qui leur apparaît inopportune parce qu'elle va «salir» leur ville. Ce processus qui ralentit la diversification des appropriations, handicape lui-même le sens collectif des places publiques et des rues par les étudiants. Ils ne peuvent en effet imaginer de faire une manifestation dans ces rues pour protester ou pour affirmer leur identité par différence aux autres. En effet, on ne défile pas devant soi-même.

La mise en scène collective, où l'on fait décor l'un pour l'autre a beaucoup moins de sens et l'on aboutit à un sentiment de monotonie malgré la diversité des perspectives architecturales et la diversité des espaces ouverts.

Une fois bien établie la différence entre espaces sociaux collectifs et espaces physiques ouverts, et admis que l'importance réciproque des espaces physiques clos et ouverts puisse varier d'une société à l'autre, nous pouvons centrer notre analyse sur la signification collective des espaces physiques ouverts, quitte à prendre l'un ou l'autre exemple dans les espaces clos de manière à mieux faire comprendre la dynamique sous-tendant la formation d'espaces collectifs.

2. Espaces collectifs et terrain neutre

Pour qu'il y ait un espace collectif, il faut que plusieurs groupes s'y sentent également chez eux. Ainsi dans un centre ville, des populations qui y résident et des populations qui n'y résident pas doivent-elles se sentir également chez elles.

Dans un quartier au contraire, même si des non-résidents y sont accueillis, ils vont davantage sentir qu'ils entrent dans le territoire des autres. Ils ne sont plus en terrain commun, en terrain neutre. Le caractère commun ou neutre n'est pas sans intérêt pour comprendre la signification des échanges se déroulant dans l'un et l'autre espace. Evidemment à l'intérieur d'un quartier, les espaces collectifs peuvent jouer des fonctions de terrains neutres pour des entités sociales plus réduites.

Dans un terrain neutre l'usage conjoint d'un espace doit se faire sans qu'aucun utilisateur ne se sente agressé dans son identité; au contraire le terrain neutre doit apparaître comme un espace où celle-ci se constitue. Ainsi les résidents d'un centre urbain ne doivent-ils pas se sentir désappropriés par la présence de non-résidents, présence qui, au contraire, doit leur apparaître comme l'ambiance de fond sur laquelle leur spécificité se construit. Ceci amène une question au niveau de la conception architecturale du contrôle visuel qui se fait à partir des fenêtres. Dans le cas du quartier, l'intérieur des bâtiments, et notamment du logement, a normalement un contrôle visuel de la rue. Dans le centre ville, la rue peut-être le lieu à partir duquel un contrôle visuel pénètre dans le bâtiment. L'on peut également s'interroger pour savoir si dans un centre urbain, une diversité d'espaces publics doit opposer ceux qui sont à destination prioritaire pour les résidents et les autres.

3. Fond d'interconnaissance ou fond d'anonymat

Pour répondre à une telle question, il faut pouvoir analyser ce qui fait l'attrait, la sécurité de la vie collective.

Du point de vue de l'attrait de la vie collective, le problème se posera tout différemment si celui-ci implique que les rencontres se déroulent sur fond d'interconnaissance, ou sur fond d'anonymat. Dans le premier cas le plaisir d'être ensemble va découler du fait que l'on se connaît au préalable, cette connaissance préalable n'étant pas perçue comme un contrôle limitant l'autonomie individuelle mais au contraire comme une base à une certaine sécurité collective. A l'inverse une vie collective peut exiger pour se développer un fond d'anonymat dans la mesure où la connaissance réciproque est lue comme un contrôle répressif handicapant la liberté d'action. Ainsi des cours situées au milieu d'un ensemble d'immeubles, qui ont été conçues au centre ville pour être des lieux de rencontre et que l'on a même organisées en espaces paysagers agréablement meublés, peuvent devenir des espaces socialement vides, dans la mesure où le contrôle visuel que les voisins peuvent avoir des fenêtres en fait un espace non attractif pour des résidents qui choisiraient justement le centre urbain pour déployer une vie sociale sur un fond d'anonymat. La possibilité d'exprimer le vide social peut d'ailleurs être importante dans la mise en scène réciproque de la vie quotidienne. Néanmoins il ne prend sens que dans la mesure où le fond d'anonymat d'un autre espace permet d'y déployer une vie collective.

Ainsi la cour intérieure d'un immeuble peut-elle prendre des significations différentes d'après les types de populations. Une même architecture peut donc avoir des effets opposés d'après les types de population et leur projet de vie collective.

Lorsque le sens des espaces collectifs implique le fond d'anonymat, la sécurité collective va supposer d'autres modalités de contrôle que le contrôle visuel que les résidents peuvent avoir à partir des fenêtres. Un contrôle social informel se développe à partir de la rue, où le passage constant de personnes qui ne se connaissent pas devient un garant de sécurité. Ce contrôle à partir de la rue se conjugue avec le contrôle réalisé à partir des fenêtres, qui permet de réagir à ce qui se passe dans la rue. Les usagers et les résidents se sentent ainsi coresponsables de la sécurité de la rue. Ainsi peut-on distinguer un espace vert d'un jardin public, où

l'entrecroisement des cheminements divers produit une sécurité collective, qui elle-même permet une multiplication des usagers et des usages. De la même manière une place publique peut avoir des significations bien différentes d'après que les espaces d'angles sont des espaces morts ou des espaces d'usages intensifs, points de contrôle et de sécurité. Dans la mesure où ces espaces ouverts collectifs sont perçus comme lieu d'insécurité, il y a tendance à internaliser la vie collective à l'intérieur du bâtiment avec certains symboles de contrôle social, tels les portiers d'hôtel aux Etats-Unis, ou à un repliement sur une vie centrée sur les propriétés exclusives. Par ailleurs, lorsque la vie collective se déroule sur fond d'anonymat, les sous-identités doivent pouvoir se présenter les unes aux autres à partir de critères externes de repérage. Ainsi dans des immeubles à appartements multiples, le hall d'entrée, le salon ouvert qui y est adjoint, la cage d'escalier sont-ils des éléments importants qui permettent à l'immeuble d'avoir une identité propre dans une opposition à l'identité collective de la rue, de la place. Le marquage de l'identité se fait au niveau du rez-de-chaussée. C'est ce qu'ont bien compris un certain nombre de promoteurs privés, à qui l'on reproche quelques fois de surinvestir à ce niveau. Par ailleurs, lorsqu'il y a sous-investissement, ces espaces qui permettent de créer une identité commune aux bâtiments deviennent des espaces dégradés, sinon dangereux. A cet égard, il faut comprendre la signification des concierges et le rôle qu'ils peuvent jouer pour maintenir cette identité et éventuellement être gardiens de sécurité, lorsque la loge du concierge permet un contrôle visuel des entrées et sorties.

4. Fond d'anonymat et dynamique collective

d'après les milieux sociaux. Certains milieux sociaux ont leur identité à partir d'un territoire propre où la vie collective s'organise sur un fond d'interconnaissance et à partir de là s'organisent les relations entre l'intérieur social, représenté par le territoire propre, et l'extérieur social. D'autres milieux so iaux ont leur identité sans passer par cette contrainte de territoire. Ils ont leur identité à partir d'un réseau de relations qui doit disposer de lieux multiples de rencontres se déroulant sur fond d'anonymat. Ainsi peut-on opposer le quartier pour milieu ouvrier traditionnel au Rotary Club, par exemple, à travers lequel un autre milieu se constitue. Le rapport au territoire des deux positions sociales n'est pas le même. De la même manière, la formation d'un capital de relations n'a pas le même sens, de même que le fait de disposer d'un pool d'informations où l'on ne sait pas à l'avance quelle information est décisive et qui en est porteur. Et l'on pourrait poursuivre en s'interrogeant sur la signification des espaces d'évasion qui permettent de prendre distance par rapport aux rôles sociaux auxquels on est soumis, et qui supposent, pour constituer la différence, des ambiances de substitution, dont le caractère transitoire permet l'investiment affectif du moment. Ainsi pourrait-on analyser les for-

mes de vie collective dans certains espaces de vacances, y compris les

villes à caractère historique dont l'originalité du décor permet de symbo-

liser ce qui fait la distance par rapport au quotidien.

Ce fond d'anonymat peut avoir lui-même des significations différentes

Mais au lieu de se mettre au point de vue de l'acteur social, on pourrait se situer à partir du quartier où une vie collective intense se déroule sur fond d'anonymat. Dans quelle mesure cela permet-il dans certains cas la coexistence de catégories extrèmes? Ainsi le Trastevere à Rome, Greenwich Village à New York, ou certains quartiers parisiens. Dans des quartiers de ce type chaque catégorie peut avoir sa vie propre, faire décor l'une pour l'autre et l'ensemble constitue une zone de permissivité dans une relative sécurité collective, qui en fait un quartier important pour l'innovation collective, notamment au plan culturel. Dans un tel contexte peuvent d'ailleurs coexister des populations qui ont des capacités économiques différentes, et qui ont des effets d'intersticialisation réciproque... Ici d'ailleurs, une restauration peut poser bien des problèmes en normalisant un espace, et en homogénéisant les loyers et les coûts.

Ce qui vaut pour les espaces d'innovations collectives, vaut également pour d'autres espaces dont la fonction est d'accélérer des formes d'acculturation, par exemple les quartiers de transit pour immigrés où ceux-ci coexistent avec la population autochtone, ou des quartiers de compensation où des populations incapables d'accepter les normes peuvent s'approprier des espaces d'une façon désordonnée pour les groupes intégrés,

mais organisées selon un ordre propre pour ces groupes/qui par là entretiennent une distance collective vis-à-vis de normes établies et y trouvent une compensation affective. Les deux processus peuvent aussi empêcher que des conflits de normes aboutissent à des violences collectives.

Ces espaces spécifiques coexistent souvent avec d'autres sur un fond d'anonymat qui en diminue la visibilité collective. Les opérations d'amélioration du cadre de vie ont une signification très ambiguë à leur propos, car en améliorant les conditions matérielles d'existence, elles risquent du même coup d'imposer des espaces normalisés.

Ainsi le fond d'anonymat peut-il être médiateur de dynamique collective dans la mesure où il est associé à la formation d'identité sociale à travers des maîtrises différentes du territoire, au surgissement de zones de permissivité qui permettent de stimuler des ambiances innovatrices, aux processus qui permettent des apprentissages accélérés ou des mises à distance par rapport aux normes en vigueur.

5. Priorité au privé ou public

A ce stade de l'analyse nous voudrions opposer les concepts privé/public comme concepts du langage courant, qui ont pour fonction d'organiser les perceptions de la vie quotidienne, aux concepts d'observation qui viennent d'être utilisés: propriété collective/propriété exclusive; espace clos/espace ouvert; fond de relation interpersonnelle/fond d'anonymat.

Ces concepts de privé/public organisent la perception de la vie quotidienne, et contribuent pour leur part à la constitution d'un projet. Ainsi va-t-on parler du droit au privé et revendiquer contre des interventions externes abusives. Au contraire, par rapport au public, va-t-on exiger des droits de regard, s'opposer à toute limitation de l'accès, à toute ségrégation. Ainsi ces concepts de perception, à travers les projets qu'ils expriment, aboutissent-ils à des formalisations juridiques qui rendent les échanges prévisibles. Mais pour bien en comprendre le sens il importe de connaître le pôle structuré et le pôle structurant. Dans certaines sociétés, le public, exprimant les affaires importantes et communes à tous, est le pôle structurant. Dans ce cas, la ville est perçue d'abord à partir de son centre civique, vis-à-vis duquel viennent prendre sens les entités domestiques; n'est-ce pas ce qui régissait la perception de l'espace et son organisation au moment fort de la cité grecque 1. A l'inverse, dans la société actuelle, la perception de l'espace se fait fréquemment à partir de la maison qui devient volontiers le centre socio-affectif à partir duquel le reste vient se disposer. Ceci nous est apparu clairement dans un test où l'on demande au sujet d'observation de projeter une ville dans laquelle il aimerait habiter. La construction commençant fréquemment par le logement ou le quartier de résidence, la nuance dépendant du poids réciproque de la famille et du quartier dans la formation de l'identité socio-affective de base 2

Dans le cas où le public est l'élément structurant, l'intensité de la fusion affective prend le pas sur le droit à la différence; l'autorité publique dans ce cas a volontiers des droits de regard s'étendant sur le privé - dont le sens se constitue à partir du public —, le pouvoir politique qui régente le public ayant bien souvent le droit au secret. Il en va tout autrement lorsque le privé est l'élément structurant. A ce moment est revendiqué le droit de la maîtrise exclusive de certaines activités vis-à-vis desquelles les pouvoirs politiques notamment n'ont pas de droit d'intervention. Que l'on se rappelle les luttes pour l'«habeas corpus» en Angleterre au début du XVII siècle et l'émergence progressive de l'opinion publique avec sa volonté de contrôle du politique. Si dans ce contexte le privé a droit au secret, le public doit être transparent. Le public apparaît volontiers comme producteur d'avantages communs dont le sens est de permettre l'épanouissement du privé. C'est dans un tel contexte que prend corps progressivement la priorité du droit privé et du droit de la propriété privée. Il en résulte une difficulté juridique de traiter les espaces et surtout ceux qui sont de droit mixte, semi-privé ou semi-public.

J.P. VERNANT, Mythe et pensée chez les Grecs, Petite Collection Maspero,

² T.H. NGUYEN, Essai d'une technique projective en sociologie de la religion. Le jeu de construction, Thèse nº 71, nouvelle série, Faculté des Sciences Economiques, Politiques et Sociales, Louvain, 1970.

Toute élaboration juridique apparaît ou bien comme élaboration du droit associatif, ou bien comme extension de la notion de servitude, qui aboutit à distinguer le droit de propriété et le droit de bâtir... Dans l'un et l'autre cas, les extensions juridiques apparaissent comme des limitations progressives de l'autonomie privée. D'où les difficultés des législations nouvelles qui bien souvent aboutissent à des usages détournés. Mais ces perceptions, dans la mesure où elles sont en liaison avec des projets collectivement partagés, ont d'autres incidences sur l'usage des espaces quotidiens. Les espaces perçus comme publics peuvent ainsi apparaître comme des espaces dont chaque propriétaire privé se désintéresse. Pour faire comprendre le processus, nous allons reprendre un exemple vécu à l'intérieur de logements communautaires à Louvain-la-Neuve. Ces logements regroupent 8 à 10 chambres individuelles autour d'une grande salle commune, d'une cuisine et d'un hall. Dans les logements loués par un groupe d'étudiants faisant son identité sur un projet commun, les espaces communs, qui deviennent des endroits dans lesquels les activités collectives s'organisent, sont assumés collectivement. D'où les co-usagers donnent priorité à la bonne tenue de ces espaces par rapport à leur chambre individuelle. Ce qui est perçu comme public a priorité. Dans les logements communautaires qui rassemblent des étudiants sans projet commun, les espaces à usages conjoints sont délaissés, et deviennent à la limite les lieux où l'on se débarrasse des objets encombrants qui mettent du désordre dans les chambres. Celles-ci sont au contraire l'objet d'une fierté individuelle, et s'équipent afin d'accroître l'autonomie de chacun. Certes on continue à utiliser la cuisine commune, qui présente un grand avantage au niveau instrumental; mais le frigo tend à être sous-utilisé parce que la nourriture qu'on y dépose est fréquemment consommée par d'autres. Dans certains cas, on retrouve des mini-frigos dans chaque chambre. Dans ce cas c'est le privé qui structure la perception du public. Ainsi l'étude sur l'île de Burano 3 où les habitants des maisons formant une unité de voisinage autour d'une petite place, étendent l'appropriation semi-privée à un espace devant la maison où se fait la cuisine, avec appropriation de l'espace qui devient de moins en moins privatique au fur et à mesure que l'on va vers le centre de place qui est le lieu où chacun dépose ses poubelles. On voit à partir de là comment un certain nombre de problèmes de vie collective vont dépendre du poids réciproque de ces deux pôles.

Outre cela, la vie collective va dépendre également de la manière dont sont définies les accessibilités et ségrégations, valables dans le public pour promouvoir la «qualité de la vie». Ainsi dans les dernières années, aux Etats-Unis, divers mouvements sociaux ont-ils pu réagir contre les ségrégations dont étaient victimes dans les espaces publics les femmes et les noirs. Ces ségrégations avaient été promues dans le passé au nom de valeurs communes aujourd'hui désuètes. Au même moment des ségrégations nouvelles sont promues, au nom d'un consensus en formation sur des valeurs nouvelles.

Ainsi des restaurateurs ou tenanciers de « pubs » ont-ils pu remplacer aux Etats-Unis leurs salles noirs/blancs et leurs salles hommes/femmes, par des salles fumeurs/non-fumeurs, et devenir par là les protagonistes d'une moralité nouvelle.

Par ces divers exemples, nous avons voulu faire ressortir la signification des concepts de privé/public pour exprimer des légitimités sociales, soutenir des formalisations juridiques et valoriser des usages d'espaces de divers types. A des moments de transformations sociales, l'évolution des consensus sur le contenu du privé/public est un déterminant culturel important des possibilités offertes à des actions nouvelles.

6. Espaces collectifs et contraintes économiques

A partir de ce qui vient d'être dit au niveau du droit où le privé risque d'être l'élément structurant, on assiste à une généralisation de la lecture des biens et avantages en termes de valeur marchande. De plus en plus

l'immobilier escompte la valeur de localisation du bâtiment à partir de la qualité de l'environnement naturel, du cadre bâti, et du milieu humain.

Par ailleurs la multiplication d'investissements immobiliers peut contribuer à déstructurer ces avantages sur lesquels ils s'appuyent au départ. Il s'agit d'économies externes, c'est-à-dire d'avantages qui se transfèrent d'un agent à un autre, alors qu'ils n'ont pas entre eux de rapport de marché. La généralisation d'une valeur marchande ne peut que déstructurer ces avantages communs dont la stabilisation ne peut être réglée par le marché. Le jeu complexe d'interdépendance entre le collectif et l'appropriation exclusive risque à tout moment de se désarticuler et cette désarticulation est d'autant plus renforcée que toute opération immobilière, y compris la restauration, tend non seulement à hausser le prix des surfaces utilisables, mais à l'homogénéiser. D'où les effets de complémentarité qui résultent des espaces sociaux antérieurs, où coexistaient dans des rues proches des valeurs immobilières et des loyers différents, ce qui permettait à des groupes sociaux de coexister malgré des capacités différentes de payer.

En outre, dans ces opérations nouvelles, seules les opérations rentables sont prises en charge; ainsi pour ne citer qu'un exemple, va-t-on éviter au maximum un traitement des immeubles d'angles qui forment souvent un point fort dans les places publiques traditionnelles. A la place de ces points fort on risque de retrouver souvent des pignons aveugles et des bouts d'espaces verts qui sont presque des espaces déchets. Par ailleurs l'espace ouvert servant à la vie collective risque d'apparaître comme un espace non rentabilisé, et dont les charges d'entretien vont peser directement ou indirectement sur les résidents car ces espaces publics demandent du mobilier, des plantations et un personnel d'entretien. D'où diverses contraintes économiques tendant à décomposer le produit urbain dans sa complexité et sa dynamique; même les opérations immobilières intégrées risquent de dissocier l'ambiance jour et l'ambiance soir, et d'aboutir à toute une animation dont le sens ne résiderait plus dans l'échange social avec ses multiples dimensions, mais dans l'activité commerciale sous ses diverses formes. De toute façon une distance croissante se crée entre les usagers, le constructeur, le concepteur, et l'agent qui offre les finances.

7. Vie sociale intense versus implications collectives

A partir de ces diverses approches, on pourrait évoquer plusieurs paradoxes de la ville moderne: La richesse en biens individuels se combine bien souvent avec une pauvreté en biens collectifs, à l'inverse de la ville médiévale ou même celle de la Renaissance. Par ailleurs, une vie sociale intense aurait des possibilités de multiplier des relations sélectives et de se combiner avec une faible implication collective. Les divers intéressés ne se sentent pas engagés ni corresponsables, lés deux aspects ici évoqués étant probablement corrélatifs l'un de l'autre.

En outre dans une société qui se veut démocratique ne se crée-t-il pas une distance croissante, par multiplication des intermédiaires, entre l'usager d'une part et d'autre part la constellation concepteurs/constructeurs/et agents de financement, qu'ils soient publics ou privés? Les processus de rétroaction dont dispose l'usager et leur évolution, vont probablement peser sur l'avenir du cadre bâti. Car ne faut-il pas chercher la signification des mouvements urbains au-delà de leurs avatars et de leurs succès?

Ceux-ci n'indiquent-ils pas une volonté naissante de réappropriation collective de ce qui a un impact sur la vie quotidienne à travers le cadre bâti? Au-delà de leurs revendications immédiates, n'expriment-ils pas une aspiration qui se cherche vers une transformation du rapport entre public et privé, et vers une revalorisation des espaces collectifs comme lieux privés d'échange?

C'est en se situant autour de toute une transformation d'un projet de société que les analyses exposées antérieurement viennent prendre leur sens.

Jean Rémy

³ M.J. DOZZIO, P. FEDDERSEN, Quelle est l'utilité de la notion de l'appropriation de l'espace pour la conception architecturale et urbanistique. L'appropriation de l'espace, p. 392-402. Actes de la 3° conférence Internationale de Psychologie de l'espace construit, 1976 (diffusé par la Revue Neuf, Bruxelles).

M. PAPAGEORGHIOU-VENETAS

Devons-nous être en premier lieu préoccupés par le bien-être humain ou par la sauvegarde des pierres? Je suis personnellement tout à fait opposé à la démagogie. On ne cherche pas à bousculer une composition sociale existante, mais il est utopique de penser que si on veut assainir un quartier à restaurer et y faire des investissements publics, une partie de la population ne devra pas partir.

Lorsque vous parlez de ce droit à la non-normalité, il serait intéressant d'en discuter. Si une population pour des raisons d'appartenance sociale aux lieux, ou même de ressentiment social, tient à ne pas soutenir le travail de sauvegarde et de renaissance d'un quartier historique, doit-on l'accepter ou non?

M. HOULET

On ne peut pas avoir de règle générale. Il y a des quartiers qui valent surtout par leurs pierres, c'est le cas par exemple du Marais, que tout le monde connaît. C'était un quartier d'hôtels très riches, un quartier seigneurial. Il s'est dégradé et est devenu un quartier populaire. Mais où le peuple lui-même vivait dans des conditions de vie épouvantables. Pour remettre des hôtels en état, il a bien fallu éliminer certains des habitants qui y étaient en trop. L'état, et la ville font des efforts pour maintenir dans les lieux le maximum des gens qui y vivent, car si nous laissions jouer les règles économiques il y en aurait bien plus qui devraient partir. Ce n'est cependant pas suffisant, car il y en a beaucoup qui s'en vont. C'est le même problème qu'au Jordaan à Amsterdam, où le quartier était passé de 30.000 à 80.000 habitants. Il a bien fallu dédensifier ce quartier pour le réhabiliter.

Dans d'autres cas et dans les 9/10^e des cas, ce sont les hommes qui priment, et les pierres sont là pour abriter les hommes.

M. REMY

Ce que j'ai voulu dire, ce n'est pas comprendre les règles de dynamique collective pour figer une situation actuelle, parce que ça c'est tuer la vie, mais aider à des règles de transformation. J'ai insisté sur «dynamisme», «règles de substitution», de transformation, et contre une certaine homogénéité des espaces.

M. WORSKETT

As a fundamental point, it seems to me that no conservation policy can succeed unless that policy has political support, which means money, and you don't gain political support unless conservation can be seen to be achieving some social purpose and working with society rather than against it. The difficulty seems to me to be that the organisation of community groups changes constantly and that the demands and needs of society change, perhaps every ten or twenty years.

If you look at sociological studies done in England, they point out the changes that are taking place in the nuclear family. These changes are not happening simply because architects do not make it possible for the nuclear family to live, but because of social changes. The household size is falling rapidly, as we notice for example in Bath, so there is a demand for a different type of housing.

The need in sociological terms, if we accept that there is this constant element of change, seems to be that both in the housing provision we make and the spaces around that provision and all the other uses that are provided in town, the need seems to be for the utmost flexibility, so that those changes can be constantly accommodated.

So my question to M. Remy is: do old areas offer more flexibility of accommodation than new areas? In Bath we have the experience that the old historic areas do offer a great flexibility.

REPONSE DE M. REMY

Je voudrais répondre principalement autour de trois ou quatre points laissant peut-être le problème des typologies d'espaces à restaurer pour une discussion plus générale.

1. L'homogénéité ou l'hétérogénéité sociales en tant qu'éléments qui faciliteraient le contact. Suivant les endroits et les moments l'homogénéité sociale ou l'hétérogénéité sociale peuvent être bénéfiques à la vie collective. Il ne faudrait pas avoir l'idée qu'une société désagrégée est une société dans laquelle on mélange au niveau de l'habitat un maximum de catégories sociales. Ce peut être là une société où l'on fait sentir au maximum les exclusions et les différences.

Les architectes fonctionnent, me semble-t-il sur des images inverses. Je m'excuse de parler ainsi; j'ai beaucoup de contacts avec les architectes, et ce que je dis ne dément pas l'estime que j'ai pour eux. Mais ils ont tendance à travailler en faisant l'inverse par rapport à ce qu'ils pensent voir: si il y a des homogénéités et que ces homogénéités sont négatives, ils referont une communauté ayant une hétérogénéité maximale dans les unités spatiales les plus réduites. Alors qu'il faut entre les milieux sociaux des échelles de distance et de proximité variables.

2. Les concepts privé-public: j'ai insisté sur le fait que pour moi «privé-public» n'étaient pas des concepts qui m'aidaient à comprendre en premier la dynamique collective.

Je voulais des concepts descriptifs et je suis bien conscient que les espaces collectifs sont des éléments qui me permettent d'affronter et de confronter des différences, mais la distinction «privé-public» me paraît importante au niveau culturel comme ce qui structure nos perceptions et nos revendications. Et c'est donc le problème des lieux privilégiés d'investissement affectif à partir de quoi la diversité de nos investissements se structure.

3. Le problème des sociologues: ils sont formés à l'analyse mais ne le sont pas assez à l'imagination de solutions ni à escompter des conséquences inattendues. Or c'est à cela que sert la connaissance de certaines règles de dynamique collective. C'est à ce propos que, de notre côté, nous avons mis au point une méthode de scénarios qualitative qui nous a permis d'imaginer des problèmes dans les centres urbains à construire.

4. A propos du sentiment de changement permanent, il faut distinguer les mouvements de conjoncture à partir desquels il y a des fluctuations. Mais tout ne change pas de façon permanente. Il existe des éléments de structure de base.

Et si nous nous bornons à certaines enquêtes d'opinion, les demandes exprimées à travers elles pouvant fluctuer énormément, nous n'aurons que du fluctuant. Il faut donc se méfier d'une interprétation qui ne s'appuierait que sur ces éléments-là.

Par ailleurs une vie collective doit constamment changer sinon il n'y a pas de dynamique. Il ne s'agit pas de trouver une bonne fois pour toutes la solution qui permettrait de ne plus rien changer. Et dans ce contexte on peut remarquer une flexibilité plus importante des centres anciens par rapport aux constructions modernes.

PRIVATE VERSUS PUBLIC IN THE FORCES DETERMINING THE NATURE OF COLLECTIVELY-USED SPACES

Defining a space or area as "collectively-used" means giving it a function in society which implies that a variety of groups or individuals, each with its distinct social identity, have freedom of access to it and movement within it and may use it in common without there being any feeling of an attack on that identity. The degree of attractiveness and safety of such areas - which must not be confused with areas which are merely physically unenclosed will be dependent on differing factors, according as the background is one of mutual acquaintance or of anonymity. Further, each of these two contexts will vary in significance according to whether the social milieu is one which finds its identity in its local roots, in a specific place where the dominant feature is mutual acquaintance, or whether, on the contrary, its network of relations is built up independently of whereabouts and on the basis of a multiplicity of meeting places. The significance of the collectively-used area must, further, be assessed in the light of the attitude towards public and private in everyday life; and the tendency at the present time is to make the private aspect the structuring element.

Lastly, it is impossible to study collectively-used spaces without reckoning with economic constraints, in particular the fact that these, by accentuating the importance of market value, are liable to depreciate, if not actually destroy, phenomena falling outside the scope of the market which express themselves more particularly in a variety of collectively-used spaces.

LA COMPREHENSIÓN DE LO PÚBLICO-PRIVADO EN LA DINAMICA DE LOS ESPACIOS COLECTIVOS

Para poder dar a un espacio la definición de espacio colectivo, hay que poder darle una característica social que suponga que diversos grupos o individuos, teniendo cada uno su propria identidad social, puedan, en toda libertad, acceder a el, circular en el y usar de el conjuntamente sín que ninguno de ellos se sienta agredido en su identidad. La atracción y la seguridad que procuran tales espacios (que no se deben confundir con los espacios fisicamente abiertos) va depender de factores diferentes según que sean sobre fondo de interconocimiento o sobre fondo de anonimato. Cada uno de estos contextos van, por otra parte, revestir significaciones diferentes según que sean un medio social que saca su identidad en un arraígamiento, en un territorio especifico y dominado por el interconocimiento o, al contrario, en un medio social que tenga una red de relaciones constituída independientemente del territorio y a partir de su capacidad a la multiposicionalidad. La significación del espacio colectivo debe, por otra parte, ser apreciada haciendo referencia a la comprehensión de lo privado y de lo público en la vida quotidiana, comprehension que tiene tendencia actualmente a dar a lo privado un papel estructurador. El estudio de los espacios colectivos debe, en fin, tener en cuenta el peso de las obligaciones económicas subrayando el hecho que estas obligaciones acentúan la importancia del valor mercantíl y así corren el riesgo de despreciar, y mismo destruir el juego de las economias externas, que no se pueden regular por el mercado, y de las cuales diversos espacios colectivos constituyen los lugares privilegiados de expresión.